

PAMPOLS PACKAGING INTEGRAL S.A. a documenté, mis en œuvre et certifié la chaîne de contrôle FSC (Forest Stewardship Council) dans ses centres de travail:

SITE DE LLEIDA:

PAMPOLS PACKAGING INTEGRAL S.A.

Pol.Ind.Vilapark – C/Alcoletge, 2 - 25690 Vilanova de la Barca (Lleida), Espagne

Avec le certificat **SGSCH-COC-060615** valable du 05/05/2022 au 05/05/2027 et le numéro de licence **FSC C176519**.

Le champ de l'activité est l'achat de carton et carton ondulé FSC Mix et FSC Recyclé pour la gestion de la production et de la commercialisation de Packaging FSC MIX et FSC Recyclé par le système de transfert, avec sous-traitance des processus d'impression et de transformation.

Production et commercialisation d'emballages en carton et carton ondulé FSC MIX et FSC Recyclé selon le système de transfert avec sous-traitance des procédés d'impression et de transformation.

Achat et vente de carton et/ou carton ondulé, packaging, d'étiquettes adhésives, de produits d'hygiène, de sacs en papier et de divers produits d'emballage FSC Mix et FSC Recyclé, via le système de transfert.

Prestations de sous-traitance à des tiers pour les procédés d'encollage de cartons FSC MIX et/ou FSC RECYCLÉ par le système de transfert.

PAMPOLS PACKAGING INTEGRAL S.A. s'engage à respecter les normes actuelles de chaîne de garde et contrôle FSC et les valeurs FSC telles que définies dans la politique SIG-01-POL04FSC.

- Exploitation illégale ou commerce de bois ou de produits forestiers illégaux.
- Violation des droits traditionnels et humains dans les opérations forestières.
- Destruction de hautes valeurs de conservation dans les opérations forestières.
- Conversion importante des forêts en plantations pour d'autres usages.
- Introduction d'organismes génétiquement modifiés dans les opérations forestières.
- Violation de l'une des conventions fondamentales de l'OIT, telles que définies dans la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998).

En appliquant les exigences fondamentales du travail FSC®, Pampols Packaging Integral S.A. tient dûment compte de la législation nationale et, en même temps, répond aux objectifs des exigences:

- Ne recourt pas au travail des enfants.
- Élimine toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Garantit qu'il n'y a pas de discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Respecte la liberté d'association et le droit effectif à la négociation collective.